

**ENSEIGNEMENT DE PROMOTION SOCIALE - REGIME 1**DOCUMENT 8 bisDOSSIER PEDAGOGIQUEUNITE DE FORMATION**1. La présente demande émane du réseau :**

- (1) Communauté française  
 (1) Provincial et communal  
 (1) Libre confessionnel  
 (1) Libre non confessionnel

 Identité du responsable pour le réseau : (2) R. Deweerdt Date et signature (2) 18.09.96
**2. Intitulé de l'unité de formation : (2)**
 .....  
 INFORMATIQUE : RESEAUX LOCAUX  
 .....

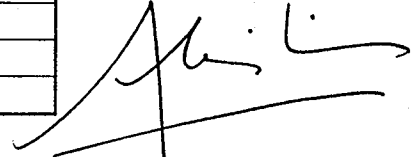
 CODE (3) 75 32 23 U 32 F 1.

- 3. Finalités de l'unité de formation :** Reprises en annexe n° 1 de ...1... page(s) (2)  
**4. Capacités préalables requises :** Reprises en annexe n° 2 de ...1.. page(s) (2)  
**5. Classement de l'unité de formation :**  
 (1) Enseignement secondaire de :  (1) transition  (1) qualification  
 du degré :  (1) inférieur  (1) supérieur  
 (1) Enseignement supérieur de type court  (1) Enseignement supérieur de type long

Pour le classement de l'unité de formation de l'enseignement supérieur			
Proposition de classement	(1)	Classement du Conseil supérieur	(1)
Technique	<input type="radio"/>	Technique	<input type="radio"/>
Economique	<input checked="" type="radio"/>	Economique	<input checked="" type="radio"/>
Paramédical	<input type="radio"/>	Paramédical	<input type="radio"/>
Social	<input type="radio"/>	Social	<input type="radio"/>
Pédagogique	<input type="radio"/>	Pédagogique	<input type="radio"/>
Agricole	<input type="radio"/>	Agricole	<input type="radio"/>

 Date de l'accord du Conseil supérieur : 25/06/96

Signature du Président du Conseil supérieur :



- 6. Caractère occupationnel :**  (1) oui  (1) non  
**7. Constitution des groupes ou regroupement :** Repris en annexe n° 3 de ...1.... page(s) (2)  
**8. Programme du (des) cours :** Repris en annexe n° 4 de ...1... page(s) (2)  
**9. Capacités terminales :** Reprises en annexe n° 5 de ...1... page(s) (2)  
**10. Chargé(s) de cours :** Repris en annexe n° 6 de ...1.... page(s) (2)

- (1) Cocher la mention utile  
 (2) A compléter  
 (3) Réservé à l'Administration

Code de l'unité de formation : (3)

7532 23 U 32 FA

## 11. Horaire minimum de l'unité de formation :

Horaire minimum : 160H

1. Dénomination du (des) cours (2)	Classement du(des) cours (2) (4)	Code U (2) (5)	Nombre de périodes (2)
Réseaux locaux (cours théoriques)	CT	B	40
Laboratoire d'informatique (réseaux)	CT	# S	120
2. Part d'autonomie	XXXXXXXXXX	P	
		Total des périodes	160

## 12. Réserve au Service d'inspection :

a) Observation(s) de l'(des) Inspecteur(s) concerné(s) relative(s) au dossier pédagogique [annexe(s) éventuelle(s)] :

VOIR ANNEXE.  
LE 04/09/96AVIS FAVORABLE  
LE 21/09/96

b) Décision de l'Inspecteur coordinateur relative au dossier pédagogique :

- ACCORD PROVISOIRE - PAS D'ACCORD

E. LAMOTTE

En cas de décision négative, motivation de cette dernière :

25 SEP. 1996

A. COLLINET  
INSP. COORD.

Date : .....

Signature :

- 
- (2) A compléter  
 (3) Réserve à l'Administration  
 (4) Soit CG, CS, CT, CTPP, PP ou CPPM  
 (5) Soit A, B, C, D, E, F, H, J, K, L, Q, R, S, T - (l'approbation de cette rubrique est réservée à l'Administration)

D 8 BIS/UF

## ANNEXE 1

### FINALITES :

#### INFORMATIQUE - RESEAUX LOCAUX

##### A.1 Finalités Générales

1. Concourir à l'épanouissement individuel en promouvant une meilleure insertion professionnelle, sociale, culturelle et scolaire
2. Répondre aux besoins de demandes en formation émanant des entreprises, des administrations, de l'enseignement et d'une manière générale des milieux socio-économiques et culturels

##### A.2. Finalité particulières

1. Former l'étudiant sur les aspects matériels des interconnexions de micro-ordinateurs
2. Former l'étudiant sur les aspects logiciels des interconnexions de micro-ordinateurs
3. Former l'étudiant aux protocoles, outils et conventions nécessaires ou utiles à la réalisation de réseaux locaux
4. Initier l'étudiant aux outils d'interconnexion des serveurs locaux et des ordinateurs intégrés dans un réseau global

ANNEXE 2

CAPACITES PREALABLES REQUISES :

**INFORMATIQUE - RESEAUX LOCAUX**

Capacités

en français

synthétiser, développer et/ou commenter un texte (trois pages A4 maximum) portant sur un sujet d'actualité en informatique d'un niveau de fin d'étude secondaire supérieure de l'enseignement technique de qualification.

en mathématiques

résoudre une équation du premier degré à une inconnue  
résoudre une équation du deuxième degré à une inconnue  
appliquer et exploiter les structures logiques de base  
appliquer et exploiter les propriétés des exposants rationnels  
appliquer et exploiter les propriétés des suites numériques

Titre pouvant en tenir lieu :

Certificat d'enseignement secondaire supérieur (C.E.S.S.)

ANNEXE 4

PROGRAMME DES COURS :

18.06.96

ANNEXE 3

RECOMMANDATIONS PARTICULIERES POUR LA  
CONSTITUTION DES GROUPES OU LE REGROUPEMENT :

INFORMATIQUE - RESEAUX LOCAUX

Il est conseillé de ne pas organiser de groupe de laboratoire  
comportant :

- plus de deux étudiants par poste de travail
- plus de vingt étudiants par chargé de cours

ANNEXE 4

PROGRAMME DES COURS :

**INFORMATIQUE - RESEAUX LOCAUX**

L'étudiant sera capable :

1. En matière d'éléments matériels de micro-ordinateurs  
d'identifier et de comparer les caractéristiques principales du matériel  
d'analyser et de concevoir un cahier des charges pour une situation précise
2. En matière de normes, protocoles et standards d'interconnexion de matériel  
d'identifier et de confronter les caractéristiques principales du matériel informatique  
utilisé lors de l'interconnexion des micro-ordinateurs  
d'ajouter et de configurer les périphériques nécessaires à des fins d'interconnexion de  
micro-ordinateurs  
de réaliser l'interconnexion de micro-ordinateurs par différents types de câblage.
3. En matière d'éléments logiciels de micro-ordinateurs  
d'identifier et de comparer les caractéristiques principales des « operating system »  
présents dans le monde micro-informatique  
d'analyser les solutions existantes et leurs évolutions possibles.
4. En matière de normes, protocoles et standards d'interconnexion logiciel  
de caractériser et de confronter les différentes solutions disponibles pour  
l'interconnexion de micro-ordinateurs  
de réaliser une étude de l'existant et de proposer des solutions adéquates  
d'installer et de configurer ces solutions logiciels  
de maintenir l'aspect fonctionnel de ces solutions dans le temps en améliorant ou  
corrigeant la situation actuelle

3 8 JUN 1996

ANNEXE 5  
CAPACITES TERMINALES

**INFORMATIQUE - RESEAUX LOCAUX**

La compétence de l'étudiant sera jugée suffisante s'il est capable

- d'identifier les principales caractéristiques matériels et logiciels d'un environnement micro-informatique
- de réaliser l'étude et le cahier des charges d'une interconnexion des micro-ordinateurs de cet environnement
- d'installer et de configurer la solution choisie

Pour la détermination du degré de maîtrise, il sera tenu compte

- de la précision des méthodes (observation, induction, déduction) et de la clarté des explications fournies
- de la pertinence des choix
- du soin apporté dans la rédaction du cahier des charges
- de l'adéquation de l'installation avec les critères imposés

18.06.96

ANNEXE 6  
PROFIL DU/DES CHARGE DE COURS

**INFORMATIQUE - RESEAUX LOCAUX**

Le chargé de cours sera un enseignant